

## Le TSCG : une erreur ou une forfaiture ?<sup>1</sup>

Jean-Marie Harribey

Au début de cet automne, les gouvernements des pays membres de l'Union économique et monétaire (UEM) s'efforcent de faire ratifier au plus vite le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance de l'UEM (dit « Pacte budgétaire »). En particulier, le gouvernement français est décidé à le faire adopter au début octobre par le Parlement. L'enjeu est de taille puisque ce pacte instaurera la « règle d'or » budgétaire, c'est-à-dire l'interdiction de dépasser 0,5 % de déficit public par rapport au PIB. Cette règle est une sorte de « règle de trois verrous ».

### Une règle de trois absurde

Premier verrou : pour réduire les déficits déjà existants aujourd'hui, tous les gouvernements envisagent de comprimer les dépenses publiques et sociales. Le résultat est assuré : à la récession s'ajouteront la récession et les injustices associées, ainsi que l'accroissement des écarts de productivité entre les pays.

Deuxième verrou : un déficit autorisé de 0,5 % du PIB représente pour la France (qui a un PIB d'environ de 2000 milliards d'euros) 10 milliards par an. C'est une marge de manœuvre qui équivaut à une miette au regard des énormes investissements publics qu'il faudra mettre en œuvre pour transformer les systèmes énergétiques et de transport, rénover l'habitat, aider à la reconversion de pans entiers de l'industrie et de l'agriculture intensive polluante et destructrice des sols, des nappes et de la biodiversité en une agriculture écologique. À moins de supposer que c'est le secteur marchand qui réalisera tout cela... tout en recherchant le profit maximum...

Troisième verrou : les deux premiers verrous portent la marque de l'inefficacité garantie, le troisième exprime l'absurdité logique de l'idéologie économique libérale puisque des investissements de long terme devront être financés uniquement sur le revenu courant et non par l'emprunt qui permet d'étaler le remboursement sur la durée pendant laquelle les investissements réalisés produisent leurs effets. En d'autres termes, la transition sociale et écologique est interdite par ce verrou contenu dans le Pacte budgétaire.

L'énormité de cette absurdité oblige à rappeler encore une fois que tout développement économique, qu'il soit destructeur tel celui imposé par le capitalisme ou qu'il soit de qualité tel qu'il le faudrait pour initier une bifurcation sociale et écologique, nécessite un accompagnement monétaire par le crédit et donc par l'endettement. C'est là que réside le tour de force idéologique des classes dominantes d'avoir réussi à délégitimer l'idée même que la collectivité (État, collectivités locales) pouvait emprunter pour préparer l'avenir. Le tour de force est aussi un coup de force en refusant d'envisager la moindre évolution de la Banque centrale européenne (BCE) en empêchant qu'elle devienne un véritable prêteur en dernier ressort, c'est-à-dire en direction de la collectivité et pas seulement en faveur des banques privées et des autres institutions financières qui nous ont plongés dans la crise. La même obstruction se constate avec le refus de doter le Mécanisme européen de stabilité (MES) du statut bancaire, de façon qu'il puisse se refinancer auprès de la BCE. Tel qu'il est prévu, il ne le pourra pas et sera obligé, pour aider les États en difficulté, d'emprunter sur les marchés financiers qui garderont la main.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Ce texte a été traduit en anglais « The Stability Treaty : An Error or a Crime ? », paru dans *Transform ! Issue*, novembre 2012, <http://transform-network.net/journal/issue-112012/news/detail/Journal/the-stability-treaty-an-error-or-a-crime.html>.

<sup>2</sup> Sur ces deux questions liées (la nécessité du crédit-endettement et le rôle de la BCE), on peut lire « Pour une Banque centrale européenne au service des peuples et en finir avec la loi de la finance » (<http://harribey.u->

## De quoi la crise européenne est-elle le nom ?

Trois intellectuels allemands, Peter Bofinger, Jürgen Habermas et Julian Nida-Rümelin, ont publié dans *Le Monde* du 27 août 2012 un article intitulé « Plus que jamais, l'Europe ». Ils expliquent que l'Union européenne souffre d'une crise institutionnelle parce que son intégration politique n'est pas à la hauteur de la coordination économique nécessaire. Et ils proposent ceci : « Seul un renforcement en profondeur de l'intégration peut permettre de préserver la monnaie commune sans que soit nécessaire une suite sans fin de mesures d'aide qui ne manqueront pas, à longue échéance, de mettre à rude épreuve la solidarité des peuples nationaux européens. Pour cela, un transfert de souveraineté vers des institutions européennes serait inévitable, à la fois pour imposer une discipline fiscale et pour garantir la stabilité du système financier. »

Que les institutions européennes (Commission, Conseil, BCE, Parlement) de l'Union européenne fassent tous les jours la preuve de leur impuissance à résoudre la crise n'est pas en discussion. Mais que la discipline fiscale soit le nec plus ultra de la thérapie anti-crise est pour le moins curieux, sauf si c'est pour dire que la discipline devrait être imposée à ceux qui ont bénéficié de tant de largesses fiscales. À la limite, on pourrait accepter une rigueur budgétaire nationale dans un cadre fédéral si le niveau européen disposait d'une importante marge de manœuvre. Or les budgets nationaux seront cadencés tandis que rien n'est prévu pour accroître nettement le minuscule budget européen qui obéit lui-même à la règle d'équilibre budgétaire. Donc, ni au niveau national, ni au niveau européen, l'action politique volontaire ne sera possible.

Bref, ces trois penseurs ne se demandent jamais de quoi la crise européenne est le symptôme. Or cette crise n'est pas une crise de la dette publique (en ce sens que nos malheurs viendraient de l'accumulation de cette dette provenant elle-même d'un laxisme des dépenses), ni à proprement parler une crise de l'euro (en ce sens que l'existence même de l'euro aurait engendré la catastrophe actuelle). L'Union européenne est en crise parce qu'elle s'est inscrite dans la transformation du capitalisme mondial dont l'impasse est aujourd'hui totale. Autrement dit, la crise européenne est la déclinaison régionale du double dérèglement planétaire dont la dissimulation n'est plus possible.

Le premier dérèglement est celui d'un mode de production incapable de donner à la finance de plus en plus exigeante la base dont elle a besoin pour s'approprier une rente toujours croissante. Ainsi, la surproduction gagne beaucoup de secteurs industriels qui supportaient jusqu'ici l'accumulation du capital. À partir de la seconde moitié des années 2000, l'emballement de l'endettement privé n'a plus suffi à pallier l'insuffisance des salaires pour dynamiser la demande de consommation nécessaire au capitalisme et à atténuer l'explosion des inégalités. Cela signifie aussi l'incapacité à aller au-delà d'un certain seuil d'exploitation de la force de travail pour produire de la valeur. La finance (pardon, les financiers et leurs idéologues) a (ont) cru pouvoir voler perpétuellement à des hauteurs stratosphériques, mais, tôt ou tard, le réel a ramené la finance sur terre, entraînant malheureusement tout le monde dans le crash. L'Union européenne néolibérale ne pouvait, ne peut, être un rempart contre la crise puisqu'elle a participé à la construction de sa fondation. Avec ses règles imbéciles et cyniques d'austérité, elle ne peut que renforcer la crise.

Le second dérèglement planétaire est le « dual » (comme on dit en mathématiques) du premier. C'est celui d'un mode de production incapable désormais de concevoir une trajectoire d'accumulation du capital infinie parce qu'il se heurte à la crise écologique, notamment au mur des ressources naturelles, c'est-à-dire aux limites de la planète. Pourquoi

ce dérèglement est-il le dual du premier ? Parce que sans exploitation de la force de travail, c'est-à-dire sans bras et sans têtes, celle de la nature est impossible, et parce que sans les ressources de la nature, l'exploitation de la force de travail n'a pas de base matérielle.

Cette imbrication explique le caractère systémique de la crise générale qui frappe à des degrés divers, sous des modalités diverses, toutes les sociétés. Les idéologues libéraux l'ont bien compris. D'où leur forcing, d'un côté, pour aller encore plus loin dans la destruction des droits sociaux qui les gênent pour gagner en rentabilité, et, de l'autre, pour chercher les voies d'un capitalisme vert en marchandisant un peu plus les ressources naturelles.

### **L'orage est là**

La crise ne va pas s'arrêter après les récentes décisions de la BCE qui a annoncé le 6 septembre qu'elle achètera « sans limite » sur le marché secondaire des titres publics à échéance courte en cas de difficulté des États, mais en revendant pour des montants équivalents des titres privés, de façon à stériliser la création de monnaie précédente. Ainsi, la BCE et le Pacte prorogent la situation qui fait qu'il n'y a pas en Europe de véritable banque centrale qui soit « prêteur en dernier ressort » pour l'ensemble de l'économie.

En obligeant les États à des coupes budgétaires énormes dans les dépenses publiques et sociales, le Pacte permet aux classes dominantes d'éviter une réforme fiscale d'ampleur qui leur ferait restituer au moins une partie des richesses qu'ils ont concentrées depuis trois décennies.

Il perpétue la conception absurde selon laquelle les dépenses publiques parasiteraient l'économie marchande, car elles seraient payées par un prélèvement sur cette dernière, seule considérée comme productive. Or les travailleurs des services non marchands produisent la valeur économique de ceux-ci et lesdits prélèvements obligatoires sont effectués sur un revenu global déjà augmenté de cette valeur<sup>3</sup> : en France, cela représente un bon quart du PIB.

En refusant de soumettre ce Pacte au suffrage populaire, les dirigeants européens font une entorse grave à la démocratie. Entorse que le Pacte aggrave dans la mesure où il obligera les États à soumettre leur projet de budget annuel à l'approbation de la Commission européenne, selon une procédure appelée « le semestre ». Et, si le Pacte n'était pas ratifié les « six-pack » et « two packs » sont déjà prêts pour faire la même chose. Mais, peut-être ce manquement à la démocratie n'est-il pas une erreur mais une décision délibérée, ces dispositifs ayant pour ultime finalité de perpétuer le règne de la finance capitaliste.<sup>4</sup>

Il faut donc tout faire pour que s'instaure un vrai débat démocratique sur l'enjeu de la non-ratification du Pacte budgétaire. La mobilisation qui est engagée dans plusieurs pays européens contre ce Pacte ne s'arrêtera pas si celui-ci est ratifié. L'enjeu est celui de savoir si la société aura le droit d'avoir les moyens d'engager une grande bifurcation ou bien devra se « discipliner ». Pour paraphraser un mot célèbre, il faut choisir entre la bifurcation sociale et écologique ou la barbarie néolibérale.

---

<sup>3</sup> Voir un de mes textes sur cette question, par exemple : J.M. Harribey, « Les vertus oubliées de l'activité non marchande », *Le Monde diplomatique*, novembre 2008, <http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/valeur/non-marchand-diplo.pdf>.

<sup>4</sup> Voir :

Attac, *Le piège de la dette publique*, Paris, LLL, 2011.

Économistes atterrés, *L'Europe mal-traitée*, Paris, LLL, 2012.

Fondation Copernic, *Changer vraiment, Quelles politiques économiques de gauche ?*, Paris, Syllepse, 2012.

Appel des 200 pour un référendum sur le nouveau traité européen : « Europe : pas sans nous ! », <http://www.referendum-europe.org>